



## PROCES VERBAL

### ASSEMBLEE GENERALE DE L'EMHT DU 10 mars 2025

Présents, excusés et procurations : voir Annexes 1, 2 et 3

Le 10 mars 2025 à 20h06, les membres de l'association E.M.H.T. se sont réunis en présentiel au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente.

L'Assemblée est présidée par Mme MUNSCH Catherine, présidente de l'association. Elle est assistée des Vice-présidents, Mme HINGRE Emilie et M. EHLINGER René ; d'une secrétaire de séance, Mme Corine MOEGLIN, secrétaire de l'association ; ainsi que de M. DE MESQUITA Louis, trésorier de l'association et Mme THUILLIER Christelle, Directrice de l'EMHT.

M MUNSCH Jean Nicolas et M BURGUNDER Claude sont réviseurs aux comptes pour l'exercice.

Aucun quorum n'étant exigé, l'Assemblée a pu valablement délibérer conformément à l'article III/5 des statuts.

#### L'ordre du jour a été rappelé par la vice-présidente :

- Allocution de bienvenue
- Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 2024
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Rapport des réviseurs aux comptes
- Rapport moral
- Election (renouvellement des membres du conseil d'administration et nouveau membre)
- Parole au public
- Parole aux Elus

### Allocution de bienvenue

A 20h06, la présidente de l'EMHT, Catherine MUNSCH ouvre la séance. Elle souhaite la bienvenue à l'assemblée venue en nombre et les remercie de leur présence et leur engagement envers notre école. Elle ne peut toutefois pas s'empêcher de ressentir une certaine tristesse à l'idée qu'il a fallu être confrontés à la situation actuelle pour voir un si grand nombre de personnes présentes.

Malgré les difficultés rencontrées, Mme MUNSCH assure de la détermination de toute l'équipe à continuer à offrir une éducation artistique de qualité dans ce lieu d'épanouissement pour les enfants de la vallée.

## Approbation du procès-verbal de l'AG 2024

La secrétaire de l'EMHT, Corine MOEGLLEN propose à l'assemblée de donner lecture du PV de l'AG. La lecture n'étant pas demandée par l'assemblée, aucune remarque n'étant apportée, le PV de l'AG 2024 est proposé au vote.

PV adopté à l'unanimité par l'ensemble des personnes présentes.

Voir Annexe 4

## Rapport d'activités par la directrice de l'EMHT

Christelle THUILLIER, directrice de l'EMHT livre le rapport d'activités 2024.

Voir PowerPoint AG 2025 Présentation et annexe 5

## Rapport financier

Louis DE MESQUITA, trésorier de l'association présente le rapport financier. Annexe 6

L'ensemble des comptes est détaillé et annoté.

Il présente également les amortissements, les flux de trésorerie et l'évolution des salaires.

Le rapport financier 2024 est proposé au vote.

Il est adopté à l'unanimité par l'ensemble des personnes présentes. Voir annexe 4.

## Rapport des réviseurs aux comptes

M MUNSCH Jean Nicolas réviseur aux comptes fait lecture du rapport de révision des comptes et propose à l'assemblée de donner quitus.

Les comptes sont mis au vote et adoptés à l'unanimité par l'ensemble des personnes présentes ainsi que par le bureau. Voir Annexe 4

Le trésorier est applaudi.

Un nouveau réviseur aux comptes doit être nommé pour remplacer M. BURGUNDER Claude. M MUNSCH Jean Nicolas sera renouvelé pour la 2<sup>e</sup> année. M FUCHS Eric est nommé réviseur aux comptes.

## Rapport moral

Le rapport moral est présenté par Mme MUNSCH Catherine en qualité de présidente. Voir Annexe 7

## Résumé

Cécile GEWISS prend la parole. Membre du CA et du collectif des parents elle présente un power point qui reprend chaque point précédemment exposé. (Powerpoint « un tournant décisif »)

- L'ensemble du bureau quitte ses fonctions (démission ou non reconduction de mandat)
- La situation financière qui se dégrade avec un prévisionnel
- Le nombre d'élèves est en nette diminution
- Et différents scénarios de gestion possible

## Parole à Mme ZAEPFFEL Oriane

Chargée de mission au CDMC (Conseil Départemental pour la Musique et la Culture)

Association départementale financée par la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)

Mme ZAEPFFEL a mis en place un groupe de travail utilisant une nouvelle méthode le « design thinking » qui a pour objectif de penser innovation en mettant l'élève au centre de la réflexion.

Ce groupe se réunit afin d'essayer de trouver de nouvelles idées pour l'école autant dans son fonctionnement, son offre pédagogique que dans son mode de financement.

## Démissions

Catherine MUNSCH reprend la parole ; Elle présente officiellement les démissions de la Présidente, des vice-présidents ainsi que du trésorier. La secrétaire est sortante et ne souhaite pas reconduire son mandat.

Elle précise que ce ne sont pas des démissions de contestation. Elle remercie l'ensemble du bureau pour leur temps, leur savoir et leur énergie offerte à l'association. Plus particulièrement le poste de trésorier : Louis était comptable de métier ; en sera-t-il de même pour son remplaçant ? Elle demande à la Communauté de Communes une aide pour mettre en place si nécessaire un contrat avec un cabinet comptable.

Catherine lance un appel à candidatures pour intégrer le conseil d'administration et convoque immédiatement après cette assemblée un conseil d'administration afin de pallier le plus rapidement possible à ce défaut de gouvernance et procéder à l'élection d'un bureau.

En réponse à la question d'une personne de l'assemblée, Mme MUNSCH souligne que dans les statuts de l'association le bureau peut démissionner dans son intégralité mais 7 personnes doivent figurer au conseil d'administration.

## Election /réélection

René EHLINGER prend la parole :

Il présente le tiers sortant : Mmes GEWISS Cécile, THOMAS Pauline et M NUSSBAUM Michel qui sont rééligibles. Mme MOEGLEN Corine ne souhaite pas se représenter.

M NUSSBAUM précise qu'il ne souhaite se représenter que pour une année.

Ils sont réélus à l'unanimité. Voir Annexe 4

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans.

M KUHN JérémY, Mme GAGNIERE Lise, M NAWROT Denis ainsi que Mme DIEBOLT Emma présente leur candidature en tant que nouveau membre : élue à l'unanimité.

Voir Annexe 4

## Parole à Mme NAWROT Jeanne

Elle soutient l'école depuis de nombreuses années déjà. Elle rappelle qu'en 2015, l'école avait connu un passage à vide. La commune d'Husseren Wesserling a été d'une grande aide pour la location gratuite de la salle qui avait permis à l'école de lancer l'activités danse.

Mme NAWROT tient à saluer le travail de Christelle : elle a effectué une analyse comparative avec les écoles de musique environnantes, une analyse financière et enfin un audit de la CEA qui n'a relevé aucun problème de gestion.

Ce nouveau CA précise-t-elle a une immense responsabilité et ce n'est qu'avec le soutien de son principal financeur la communauté de communes que l'école pourra continuer.

Elle espère que cette mobilisation de toutes les personnes présentes ce soir perdure.

## Parole à M BURGUNDER Claude

M BURGUNDER précise qu'à sa création, l'école était également faite pour renflouer les harmonies.

« Si l'école devait disparaître, nos harmonies suivraient derrière ! »

## Parole à M FUCHS Eric

Président de la musique d'Urbès, il adhère aux propos de Claude. Et renchérit : « peut-être que les gens ne le savent pas, mais par exemple à Urbès l'harmonie prend en charge un tiers de l'écolage et la commune paie un tiers de l'écolage ». Malgré cela il déplore que mise à part les enfants de musiciens, il n'y ait pas davantage d'élèves de l'Emht au sein des harmonies...

La présidente intervient précisant que cette aide financière est proposée lors des inscriptions.

M FUCHS précise qu'il n'a pas de solutions... mais l'absence de motivation des jeunes reste difficilement compréhensible.

M BURGUNDER intervient à son tour « à l'époque Mitzach proposait de payer la totalité mais les parents ne voulaient pas s'engager dans l'harmonie »

Un parent d'élève s'interroge « ma fille débute ... elle n'est pas prête à intégrer une harmonie, et si elle décide d'arrêter ? »

« Nous lui laisserons le temps le rassure M FUCHS, si elle vient dans deux ans il n'y a aucun souci et si elle arrête avant c'est un risque que nous sommes prêts à prendre »

## Parole à Mme JARRIGE Aurélie

Représentant ses collègues professeurs, elle souhaiterait revenir sur le courrier concernant le gala.

Ils sont inquiets du sort de l'école et par conséquent pour leur emploi. « En contestation à cette situation, nous ne sommes pas prêts à donner bénévolement de notre temps pour ce gala ».

« Ce n'est aucunement une punition pour nos élèves et nous ne fermons pas la porte si la situation s'arrange » précise-t-elle.

## Parole à Mme GAGNIERE Lise et M KUHN JérémY

« La musique est essentielle » commence Mme GAGNIERE, surtout dans notre vallée rurale. « L'éducation musicale ne se limite pas à l'apprentissage d'un instrument, elle apporte des bienfaits inestimables » poursuit M KUHN.

Membres du collectif Uni'son, ils se sont mobilisés en :

- Une collecte de fond par le biais d'un appel aux dons sur les plates formes participatives (env.850€ de gain)
- Une pétition en ligne : 589 signatures
- Une pétition plus traditionnelle au super u, du porte-à-porte à Mollau et le restaurant L'art de vivre à Moosch : 1 184 signatures

« Dans une vallée de 15 000 habitants ce n'est pas rien » précise M KUHN. Il rajoute avoir besoin du soutien de tous pour assurer à nos enfants un accès à l'éducation musicale.

## Parole à Mme SPENLE Jeannine

Présidente d'une école de musique elle-même, « c'est un énorme travail sur le terrain mais la volonté politique est essentielle » précise-t-elle. Et poursuit en disant que le problème est territorial à tous les niveaux : départemental et même national. « Le statut des professeurs est encore très précaires et les moyens qui vont avec ne nous ont pas été donnés ».

## Parole à M NUCCELLI Romain

Maire d'Husseren Wesserling ; rappelons que la commune nous met gracieusement à disposition la salle polyvalente pour les cours de danse intervient Catherine.

« C'est normal ! et nous continuerons à vous soutenir » assure M NUCCELLI. Il croit en la volonté politique.

## Parole à Mme SPETZ Nadine

Maire de Felling, membre du collectif, elle espère vraiment que cette équipe trouvera de quoi faire évoluer l'école.

Également vice-présidente à la communauté de communes en charge de la culture, elle se dit sensible à l'école.

Elle félicite les enseignants pour le projet « orchestre à l'école » au sein de la commune « c'est très productif » et le groupe s'est encore agrandi avec l'arrivée des enfants d'Urbès, Mollau et Storckensohn.

## Parole à M GRUNENWALD Jean Marie

Maire d'Oderen : il tient également à soutenir l'école. Il annonce sa volonté que la commune soutienne financièrement les élèves de sa commune. La proposition sera présentée au prochain conseil municipal.

## Parole à M ARNOLD Florent

Maire de Kruth : « la commune a toujours soutenu par le financement 1/3, 1/3 les élèves de la commune depuis la création de l'école ». Il rajoute que la commune finance également un directeur pour l'harmonie : « pour un village de 889 habitants c'est un peu une prouesse ». « Ce qui prouve que nous faisons notre maximum pour soutenir la musique » conclut-il.

## Parole à M AST Cyrille

Il tient tout d'abord à féliciter le bureau pour le travail effectué toutes ces années. La communauté des communes (ComCom) continuera à soutenir l'école assure-t-il.

Au jour d'aujourd'hui la ComCom finance 42 750€ ainsi que la prise en charge des fluides et plus récemment la téléphonie, le copieur et le ménage. Avec tout cela « on arrive à une somme qui dépasse 70 000€ » En matière de financement sur le territoire de la ComCom c'est l'association n°1

« Nous constatons que le modèle qui est en place aujourd'hui s'essouffle et est en difficulté quand bien même nous avons augmenté les aides »

Il revient sur les pistes évoquées :

- Régie : « Cette décision ne se prend pas comme ça puisque cela nécessite une prise de compétence et ce n'est peut-être pas le choix politique du moment ».
- Après un échange avec les élus, la décision a été prise d'augmenter le soutien financier (après présentation au bureau et au conseil communautaire) de 30% supplémentaire.
- Il salue le travail du groupe de travail et croit au modèle associatif. La rotation des membres du bureau est importante « à chaque fois d'autres axes sont découverts et propose une autre manière de faire »
- M AST exprime son soutien aux professeurs « je comprends vos craintes concernant le manque de vision » et « je crois moi aussi au partenariat avec les harmonies » Adjoint à Saint Amarin, il rajoute que la commune a la même politique des 1/3,1/3. « Ce n'est pas rien pour les parents »
- Le chemin d'accès a été comblé à plusieurs reprises mais à chaque fois les voitures tassent et creusent : La ComCom prévoit de faire quelque chose de pérenne. Quant aux portes les services techniques vont les prendre en charge rapidement.
- Régie mixte : Juridiquement ce n'est pas possible. La comptabilité de la ComCom n'est pas une comptabilité d'association. Après l'installation du nouveau bureau M AST mettra à disposition son réseau pour trouver un comptable en capacité d'intervenir.

La ComCom doit se contenir dans un certain budget.

M AST rappelle également que tout le monde peut faire un don à la ComCom et fléché vers l'EMHT qui est déductible à 66%.

« Il faut préserver l'Ecole » conclut-il

## Suggestion de Mme SPENLE

Il existe des formations et des logiciels pour les comptables d'association dont ce n'est pas le métier

La présidente clôt l'assemblée générale à 22h07 et invite les nouveaux membres du CA à se réunir.

La secrétaire :

La Présidente :

Corine MOEGLÉN

Catherine MUNSCH